

**Compte-rendu de la 41ème Conférence des directions–GEPso-Pegase,
du mardi 7 octobre 2025**

Prochaine réunion ZOOM 4 novembre de 10h00 à 11h00

Participants : Morgane BOIS et Delphine ALLÉRA (Ardennes), Magali DALFREDDO (Nîmes), Emeline BACHIRI (Chambéry), Thomas LARRIEU (GEPSo), Daniel ROUSSEAU et Mireille ROZE ECNP

Ordre du Jour

- Période transitoire prolongée de 2 mois
- Point sur les négociations en cours
- Vos actualités
- Vos questions

Points évoqués :

Actualités du programme

La période transitoire est bien prolongée de 2 mois, elle était prévue initialement pour 16 mois -18 mois max, ce qui nous amène au 2 février 2026.

L'ambiance politique actuelle n'est pas porteuse, mais le dispositif Pegase entré dans le monde administratif est à l'abri, c'est déjà beaucoup.

Administrativement ça suit, la CPAM Paris a fait une information aux CPAM locales, politiquement, il manque les décideurs pour signer les derniers arbitrages.

Au 2 février, légalement le bout du bout de l'expérimentation, on passe obligatoirement dans le droit commun, c'est la loi.

Lors du passage en droit commun, une part spécifique à la coordination devrait être sanctuarisée, les forfaits soins précoces vont être envisagés par série : par lot de 10 séances renouvelables, sans limite. Par contre l'équipe nationale n'est pas pensée, sauf

pour la partie incluse dans les forfaits. L'ECNP aura toujours une petite part de forfait, mais insuffisante à ce stade pour assurer nos missions.

Le GEPSO prépare ses assises, la déléguée Nationale Noémie Hervé arrive la semaine prochaine.

Financements de la formation en association avec le GEPSO ? la Fondation de France a botté en touche, et Télés nous a relancé mais quoi leur répondre sans cadre général ?

Q° pour les conventions aux libéraux, il y a une date de fin au 2 décembre 2025. Considérer que c'est jusqu'au 2 février 2026 (possibilité si besoin de faire un avenant MR)

Q° des nouvelles des enfants inclus dans l'autre programme Esper ? Oui, avec beaucoup de retards administratifs d'un côté et de l'autre, on a perdu beaucoup de temps, 2 ans, mais la recherche a vraiment commencé en février dernier, il y a 45 inclusions.

Les articles parus dans la revue Perspectives Psy vous seront envoyés : le service de pédopsychiatrie d'Agen applique le programme Pegase pour les enfants ASE dans son service, en appliquant les échelles du programme.

Ex : Cas clinique d'une petite fille, suivie trois ans en AEMO, sans progrès, puis suivi lacunaire par absentéisme en pédopsy... qui permet une amélioration des soins somatiques (vaccin, vision, langage) ! mais sans aucune amélioration du développement très en retard. A 5 ans elle est placée en FA et en 6 mois elle commence à reprendre en développement dans tous les domaines sauf le langage (trop tard). Le fait de lui donner des soins a permis une amélioration de sa santé physique, mais le développement ne repart qu'après sa mise en sécurité. C'est l'association de la qualité de l'accueil affectif et des soins qui permet la reprise du développement.

Exemple de bénéfice de reprise en développement des enfants : Le CDEF d'Avrillé, voit une diminution des demandes MDPH dans les services de grands, ça change tout et ça diminue les coûts, l'enfant est mieux intégré sans être stigmatisé à l'école, va à l'école à temps complet, moins besoin de renfort dans les services. Travailler très tôt pour que les enfants aillent mieux, les départements ne se rendent pas compte combien c'est efficace. Difficile à faire entendre. On a l'impression que les retards sont « normaux et habituels » et que l'état des enfants ne peut pas être amélioré et va rester dans la zone du handicap. L'ASE est plus souvent dans la gestion des handicaps acquis que dans leur prévention et c'est finalement considéré comme une fatalité.

C'est pour ça que la sanctuarisation du temps de la coordination est vraiment importante. Dans certains établissements, certaines coordinatrices sont prises dans des missions d'urgence qui ne leur permettent pas d'assurer leurs missions : le suivi des soins, le réseau à développer. Le protocole Pegase nécessite une certaine rigueur pour se montrer efficace.

On constate que le manque d'information sur les conditions de la généralisation provoque un attentisme des départements dans l'organisation des recrutements.

Q° retour sur le test de Bayley ? Oui consensus de la communauté de pratique des psychomotriciens sur ce test qui remplace le test de Brunet-Lézine, un peu vieillissant.

Dans un autre projet art 51, a été obtenu le financement des tests des psychomotriciens en début, au milieu et en fin de PEC. On n'a pas eu ce financement pour le programme.

Vous pouvez vous rapprocher des ARS, d'abord l'ARS territorial, car certaines ARS ont reçu de l'argent pour faire des travaux préparatoires à l'implantation de Pegase, vous pouvez solliciter cet argent, y compris auprès des CPAM, car certains financements seront faits par les CPAM locales.

Vos Actualités

Nîmes le département ne s'est pas du tout saisi du sujet Pegase, et aucun contact avec l'ARS. Encore des PB d'attribution de cartes vitales. Faites-nous vos retours, on fera remonter à la CNAM. Faites-nous une page synthétique avec des exemples des difficultés d'accès aux droits et aux soins.

Il existe un Fond social dans chaque CPAM qui peut être sollicité pour financer des soins ou des appareillages (lunettes...). Le statut d'ayant droit autonome donne accès aux fonds sociaux des CPAM en local.

On constate pour les Département et la CNAM une confusion entre la prévention et le curatif. Les actes PMI sont parfois facturés à la sécu, le préventif obligatoire ça fonctionne. Mais les médecins dans les pouponnières ou la PMI dans le suivi des enfants placés ne font pas du préventif mais du curatif, c'est donc à la sécu de les payer. Pareil pour les médicaments, ça ne devrait pas être à l'établissement de les payer. Les enfants ASE passent à travers le filet du système de soin.

Chambéry pas de contacts avec ARS, en Savoie le projet est de fermer les pouponnières.

Ardennes le directeur de l'ARS fait partie du conseil de surveillance de l'établissement, dans la généralisation de pegase, on pourrait partir de cette expérience pour proposer que ce soit généralisé. Continuent dans leur démarche d'ouvrir une pouponnière, vont solliciter Thibault Rabain (en thèse) sur ce sujet.

Ce compte-rendu sera versé dans votre CdP

Rappel du nouveau lien <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegase>

vosre mot de passe segapedir

Prochaine réunion ZOOM le mardi 4 novembre 2025 de 10h00 à 11h00

Nous vous transmettrons un SAVE THE DATE 8 jours avant